

STATIONNER AU PORT SAINT-PIERRE



P 128 PLACES PAYANTES UNIQUEMENT EN PÉRIODE ESTIVALE (1^{ER} MAI > 30 SEPT)
EN SURFACE AVEC HORODATEURS

30min gratuites, 1 fois par jour | Gratuit de 12h à 14h et de 19h à 8h chaque jour.

- 1** Capitainerie (4h max.)
- 2** Mairie annexe (4h max.)
- 3** Môle Central*
- 4** Extrémités de la contre-jetée*

*Pour ces parkings, un tarif journalier (8h-19h) est disponible.
Informations : Police Municipale, 04 94 65 02 39

DU 1^{ER} OCTOBRE AU 30 AVRIL,
(EN DEHORS DE LA PÉRIODE ESTIVALE)
LE STATIONNEMENT EST LIBRE SUR
L'ENSEMBLE DU DOMAINE PORTUAIRE :
CES PARKINGS SONT DONC GRATUITS.

P 1000 PLACES DE PARKING
GRATUITES TOUTE L'ANNÉE
(STATIONNEMENT DE - DE 48H)

- 1** Hippodrome
- 2** Docteur Robin
- 3** Séniorie
- 4** 3^e bassin
- 5** Pêcheurs

P 111 PLACES EN ZONES BLEUES
(STATIONNEMENT GRATUIT RÉGLEMENTÉ)

Stationnement gratuit autorisé d'1h30
entre 9h et 12h puis entre 14h et 19h.

- 1** Avenue du docteur Robin
- 2** Avenue de la Gavine
- 3** Rue Émile Rimbaud
- 4** Avenue Jean d'Agrève
- 5** Rue de Bougainville

Disques de stationnement disponibles auprès de la Police
Municipale ou de certains commerçants du port.

P 8 PLACES ARRÊT MINUTE
GRATUITES LIMITÉES À 30MIN

Gratuites toute l'année, 24h/24 & 7j/7.
Reliées à la Police Municipale.

P 7 PLACES POUR RECHARGER
LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Gratuites 24h/24 & 7j/7.

- 1** Parking Capitainerie (3 places)
- 2** Avenue Stéphane Liégeard (4 places)



P 600 PLACES DE PARKING
GRATUITES TOUTE L'ANNÉE
(STATIONNEMENT DE + DE 48H)

- A** Arromanches
- A** Départ des navettes gratuites
vers le port (Capitainerie)



+ NAVETTES MUNICIPALES GRATUITES
EN FONCTIONNEMENT : JUILLET ET AOÛT
Rotations parking Arromanches
<-> Port (Capitainerie)
7j/7, de 7h30 à 14h et de 17h à 20h.

+ STATIONNEMENT PMR
Sur le port, 36 places sont réservées
aux personnes à mobilité réduite.

+ Les usagers du port (6 mois ou plus d'occupation d'amarrage) et les professionnels du nautisme (interventions techniques régulières ou activité de location) bénéficient d'une autorisation de stationnement particulière.
Informations : 04 94 12 54 40

recensement : 2015